

<p>Nombre de conseillers : - en exercice : 15 - présents : 14</p> <p>Date de convocation : 07/03/2014</p> <p>Date d'affichage : 01/04/2014</p>	<p>L'an deux mil quatorze et le douze mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur VALLEY Jean, Maire.</p> <p>Présents : MM. VALLEY - DUVERNOY - PERRIN - LEBOURG - Mme GENTER – MM. BONNET - DEPOIRE - Mmes ZISKA - PRADA PRADA – HASENFRATZ – MM. GASIOR – VOISARD - Mmes DEL TORCHIO – NGUYEN VAN TUE.</p> <p>Absente non excusée : Mme BOBILLIER.</p> <p>Mme GENTER Colette a été nommée secrétaire.</p>
---	--

1 – Approbation des comptes de gestion 2013 dressés par Mr CESARI, receveur (commune, chaufferie, forêts, eau/assainissement et lotissement)

Le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2013 par le receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

2 – Comptes administratifs 2013 des différents budgets

En Euros	Fonctionnement		Investissement		Total général	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
COMMUNE	430 695,64	417 988,38	533 938,85	138 980,09	1 364 634,49	1 253 379,84
Restes à réaliser			400 000,00	400 000,00		
Report 2012		162 038,61		134 372,76		
Résultat commune		149 331,35	- 260 586,00		- 111 254,65	
FORÊTS	22 488,48	36 759,40	13 039,35	15 876,21	44 704,04	80 144,08
Restes à réaliser						
Report 2012		27 508,47	- 9 176,21			
Résultat forêts		41 779,39	- 6 339,35			35 440,04
EAU/ASSAINISSEMENT	76 203,43	66 582,33	3 429,35	23 010,76	79 632,78	163 820,77
Restes à réaliser						
Report 2012		10 181,56		64 046,12		
Résultat eau / assainissement		560,46		83 627,53		84 187,99
CHAUFFERIE	45 456,50	48 897,98	13 625,51	32 511,73	80 976,36	81 409,71
Restes à réaliser						
Report 2012			- 21 894,35			
Résultat chaufferie		3 441,48	- 3 008,13			433,35
LOTISSEMENT	15 965,09	42 681,73	2 658,89	13 306,20	53 543,22	84 265,67
Restes à réaliser						
Report 2012		28 277,74	- 34 919,24			
Résultat lotissement		54 994,38	- 24 271,93			30 722,45

CCAS	6 347,20	7 536,82			6 347,20	7 536,82
Résultat		1 189,62				1 189,62

3 - SIED 70: Extension du réseau concédé d'électricité pour la nouvelle salle des fêtes

Nécessité de la création d'un génie civil de renforcement du réseau concédé d'électricité issu du poste « Coteaux » A 4649 et A 5025) pour la salle des fêtes qui relève de la compétence du syndicat intercommunal d'énergie du département de la Haute-Saône (SIED 70)

Après lecture du projet de convention et de son annexe financière, le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le programme des travaux présentés par monsieur le maire.
- **DEMANDE** au SIED 70, la réalisation des travaux définis ci-dessus par monsieur le maire.
- **AUTORISE** monsieur le maire à signer la convention de mandat et son annexe financière prévisionnelle annexées à la présente délibération.
- **S'ENGAGE** à prévoir au budget les crédits nécessaires.